

Edition du "REVEIL DU NORD" 136 bis, rue de Paris, LILLE Bureaux à PARIS, 43, boul. Haussmann (9^e)

L'Éclair

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAU : ROUBAIX 45, Rue de la Gacé, 45 TOURCOING 2 Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

Y A-T-IL UN NOUVEAU GLOZEL A LA PANNE ?

Au long de la plaine maritime, au sein des sables d'or, assombrés parfois sous le gris argenté des cieux de Flandre, se pressent les villes d'eau du Nord ; plages françaises d'abord, stations belges ou hollandaises ensuite, échelonnées jusques au Rhin, depuis La Panne, au nord romain.

Hospitalières, vivantes et agréables cités, que celles surgies à l'orée de ces panes, en une région de tous temps largement ouverte aux hôtesses de passage, et de longue date aussi, milieu industrieux et centre de résistance à un adacucier envahisseur.

Voici qu'en des temps bien plus éloignés encore, cette même contrée aurait connu — nous assure-t-on — des invasions d'autres barbares, ici même, en effet, entre le IV^e et le V^e siècle avant notre ère, quelques-uns des derniers Néolithiques, reculant devant les Celtes, les Ibères et les Ligures, ancêtres des Gaulois, seraient venus installer l'une des fabriques de ces poteries dont ils avaient commencé à doter l'Europe, aux jours déjà lointains de leur premier contact avec les Paléolithiques en décadence.

La présence, le passage des Néolithiques sur la plaine, ne font aucun doute. La preuve en a été trouvée en maints endroits : à Bruges par exemple ; ou à Dunkerque, ou sur les tourbes du port. Gaspard ramassa, en 1873, d'authentiques pointes de flèches en os, étalées alors par le savant M. Gosselet.

Moins évidents, moins démontrés sont jusqu'ici l'établissement à demeure et le labour suivi des Néolithiques sur la plaine. Certes, dès 1902, M. le baron de Loë, suivi plus tard par le professeur français Blanchard, crut pouvoir affirmer l'existence d'une station néolithique à La Panne. Mais les fragments de vases, tenus par ce même M. de Loë pour néolithiques, apparurent, après examen, comme nettement semblables à des vestiges découverts tout à proximité à Malo-Terminus ; et par surcroît, ces derniers vestiges (mais non point à vrai dire ceux de La Panne), une fois soumis au savant archéologue lillois, M. Higaux, depuis disparu, furent attribués par cet érudit éclairé au pur moyen âge ; s'agissant de vases tardivement confectionnés à l'aide de procédés primitifs maintenus en usage chez des artisans devenus plus experts en la fabrication des poteries fines.

Mais, où est la vérité, et quelle est aussi la véritable utilisation de quelques énigmatiques cylindres de terre cuite auxquels furent assignés les emplois les plus divers ? Une prochaine publication de M. E. Rahir nous doit l'apprendre incessamment.

En deux mots, après de nouvelles fouilles, entreprises dès 1927, et destinées à se poursuivre durant des années, divers objets recueillis à La Panne révélaient l'existence en ces lieux d'une fabrique de poteries néolithiques, alimentées par les argiles du voisinage ; chauffées grâce aux tourbes du sol et aux bois proches de la plaine ; et utilisant, pour supporter les poteries exposées au feu, les supports d'un genre particulier, que furent les énigmatiques cylindres de M. de Loë.

Mieux encore : certains débris de poteries minuscules, porteraient à croire à l'existence en ces lieux — tout proche d'un village entièrement conservé, quant aux fondes de cabane — d'une véritable école professionnelle de poterie néolithique !

Bref, laissant la grande presse belge accomplir la prochaine découverte du cimetière de ce même village, M. Rahir a fait connaître à ses collègues de Bruxelles, le 7 mai, « les résultats importants des fouilles de La Panne ».

La communication claire et précise qu'il a illustrée de dessins et des photographies a été, dit le dernier Bulletin de la Société Royale d'Archéologie, fort applaudie.

On conçoit combien est impatientement attendue la prochaine publication de ce Mémoire.

A. LESMARIÉ, Membre de la Commission historique du Nord.

M. Loucheur a pris possession de ses services

M. Loucheur, accompagné du directeur de son cabinet, s'est rendu, hier matin, au ministère du Travail où M. André Fallières, après avoir présenté les directeurs et chefs des différents services, lui a transmis les pouvoirs.

La lumière est faite sur le drame de Vieux-Condé

Le cadavre ligoté, retiré du canal du Jard est bien celui du Polonais Wisniewski, disparu depuis le 24 novembre et qui a été étranglé et jeté à l'eau. Sa femme et un nommé Kurzina ont été arrêtés

(De notre correspondant particulier) Valenciennes, 4 juin. — Cette fois, la lumière est faite sur le drame troublant de Vieux-Condé, dont nous avons entretenu nos lecteurs dans nos numéros de dimanche et de lundi.

Dimanche, après notre enquête faite sur place, nous avons l'impression que le cadavre retiré samedi soir du canal du Jard était bien celui du Polonais Edmond Wisniewski, disparu depuis le 24 novembre dernier et qui avait été assassiné.

Le récit que nous fit le jeune Alphonse Wisniewski, âgé de 12 ans, nous paraissait invraisemblable ; l'enfant avait trop bien récité sa leçon.

La journée d'hier, lundi, devait être décisive ; elle le fut. Edmond Wisniewski a bien été assassiné, puis jeté à l'eau.

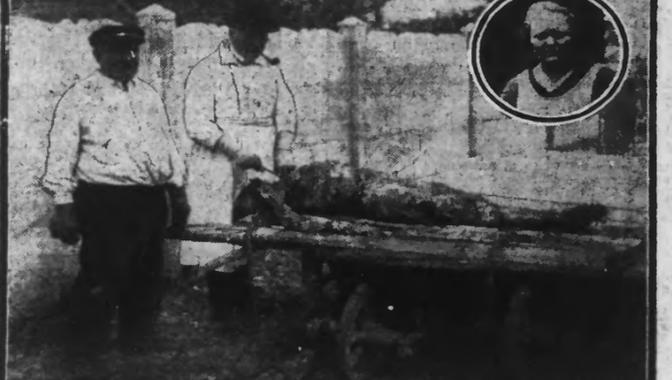
Et quand, à 10 heures, nous arrivions à Vieux-Condé, les commentaires vont leur train ; c'est jour de marché et l'animation est grande.

Très aimablement, M. Pasquier, maire, nous reçoit ; le premier magistrat de la cité, a l'impression bien nette que la femme Wisniewski, née Marie Sobierak, était au courant

ceda à l'autopsie, qui dura un peu plus d'une heure. L'honorable praticien constata qu'il manquait un grand nombre de dents à la mâchoire supérieure, dont les deux incisives droites ; l'incisive gauche s'enlevait toute seule.

Autour des deux genoux, un ceinturon de cuir très épais était serré ; ce ceinturon ressemble à un trait de voiture. Autour des pieds, il y avait des débris de pantalon de laine et sur ces débris, un fil de fer était rouillé ; il formait trois spirales.

Le cadavre de Wisniewski se trouve dans un état de putréfaction très avancé ; les os passent à travers les chairs ; le crâne est complètement dénudé ; les chairs s'arrachent partout ; un lambeau de col autour du cou, sur lequel on remarque quelques traces de sang ; à la main gauche, le pouce est complet ; il manque deux phalanges à l'index, au médium, à l'auriculaire et une phalange à l'annulaire ; la main droite est complète, à l'exception du pouce, privé



M. de Lauweryns, médecin-légiste, pratiquant l'autopsie. — En médaillon : La femme de la victime.

du drame et qu'elle voulait jouer la comédie. Et, ajoute-t-il, elle n'a pu commettre ce drame seule, il faut rechercher des complices.

Au cimetière Nous nous dirigeons vers le cimetière, où le corps de Wisniewski a été déposé provisoirement au caveau communal.

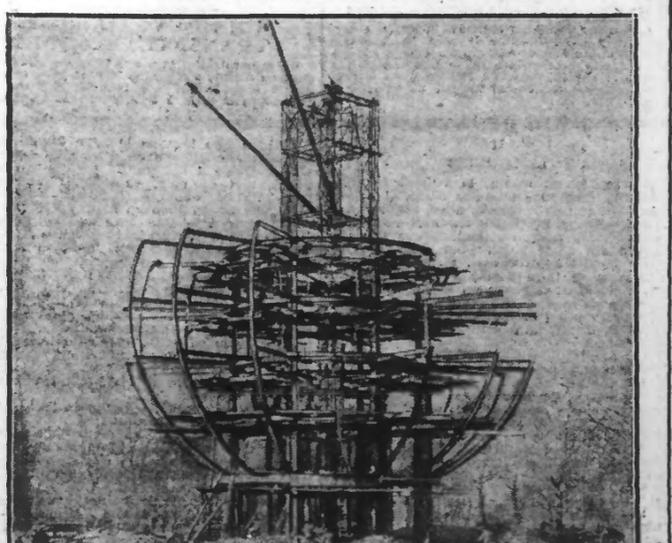
M. Maximin, commissaire de police de Condé-sur-Escaut et son secrétaire, M. Boucaut, sont déjà sur place, ainsi que M. Fiévet, chef de brigade de la gendarmerie de Condé.

La femme Wisniewski est également présente, ainsi que son fils aîné Albert et plusieurs Polonais, qui reconnaissent parfaitement leur compatriote ; la foule se dirige vers le cimetière et un service d'ordre est organisé pour la maintenir ; les Polonais sont séparés et ne peuvent causer.

L'autopsie A 10 heures 15, M. le docteur de Lauweryns, médecin-légiste, commis par le Parquet de Valenciennes pour pratiquer l'autopsie du cadavre, arrive au cimetière de Vieux-Condé, où il est reçu par M. Pasquier, maire ; M. Maximin, commissaire de police de Condé-sur-Escaut ; M. Fiévet, chef de brigade de gendarmerie.

Le corps de Wisniewski fut déposé sur une longue table et M. de Lauweryns procé-

Une maison sphérique



On poursuit activement à Dresde, la construction de cette maison sphérique. Achevée elle sera la seule du genre existant dans le monde.

Une femme veut battre le record de vitesse en canot automobile



Miss M. B. Carstairs la seule compétitrice anglaise, pour courir la Coupe internationale anglaise à Detroit (E.-U.), espère atteindre la vitesse de 100 milles à l'heure avec cet engin. Miss Carstairs est vue ici au volant de son canot « Estelle I ».

Un attentat contre Tchang-Tso-Lin

Deux bombes ont été lancées contre son train ; le maréchal a été blessé et plusieurs personnes ont été tuées

Le Ministère de la guerre japonais annonce officiellement qu'un civil chinois a jeté deux bombes sur le train dans lequel avait pris place Tchang-Tso-Lin. Le maréchal a été légèrement blessé, ainsi que Ou-Choung-Chang, gouverneur du Hei-Loung. Plusieurs personnes de sa suite ont été tuées.

Une deuxième dépêche précise que c'est en passant à la gare de jonction des lignes de Pékin à Moukden et du Sud de la Mandchourie, que les bombes ont été lancées. Les gardes du corps du maréchal ont tiré sur les agresseurs.

De nombreux suspects, qui avaient été arrêtés, ont été immédiatement exécutés.

Tchang-Tso-Lin arrivé à Moukden

Des télégrammes de Changhaï donnent des détails sur l'attentat contre le maréchal Tchong-Tso-Lin. Les bombes auraient fait sauter un wagon et l'incendie en aurait détruit quatre autres. Le maréchal a été légèrement blessé au visage. Il a pris place dans une automobile et a pris la direction de son quartier général. Les gardes du corps de Tchong-Tso-Lin ont ouvert immédiatement le feu et ils auraient tiré principalement contre des gendarmes japonais qui gardaient la voie ferrée. Les Japonais auraient répondu et le combat aurait duré 40 minutes.

Le nombre des victimes n'est pas actuellement connu. Cependant, de source japonaise, on dément qu'un combat ait eu lieu. Un annonce enfin que le maréchal Tchong-Tso-Lin est arrivé à Moukden.

La déroute des armées nordistes

Un message de Tien-Tsin annonce que Sun-Chuan-Fang a démissionné de son poste de commandant en chef de l'armée nordiste du Chantoung et du Chilibi. Il annonce en même temps l'évacuation de Tien-Tsin. Ses troupes cependant ne seraient encore qu'à une vingtaine de miles de Tien-Tsin, ville dans laquelle elles se replient en désordre.

Un homme a tenté d'égorger un vieillard à Hénin-Liétard

Dimanche dernier, à 22 heures, un nommé Jaspard Louis, 29 ans, s'est présenté à la gendarmerie d'Hénin-Liétard et a déclaré qu'il venait se constituer prisonnier après avoir coupé le cou à M. Crépin, dit « Majoie ». Il fut incarcéré aussitôt et la gendarmerie se rendit sur les lieux.

De l'enquête, il résulte que Jaspard, au cours d'une discussion survenue dans la soirée, aurait proféré des menaces de mort à l'adresse de M. Crépin, et ce en présence du mari de ce dernier, M. Déroureux Edmond.

Aussitôt après le départ du genre, Jaspard, qui était monté se coucher, est descendu avec son rasoir et sans mot dire a porté deux coups de rasoir au cou du vieillard et a jeté son arme dans un coin de la pièce.

Puis, sortant, il a informé des voisins de son acte. Il s'est alors dirigé vers la ville. En cours de route, Jaspard est entré dans différents cafés où il a fait part de l'acte qu'il venait de commettre. Mais le connaissance pour un meurtrier, bon nombre de personnes n'ont d'abord pas pris ses dires au sérieux, jusqu'au moment où ce dernier a fait voir ses mains tachées de sang.

M. Crépin, âgé de 69 ans, veuf, habitait seul et avait Jaspard comme pensionnaire depuis trois mois. Les jours de la victime ne semblaient pas en danger, aucun organe essentiel n'ayant été touché, toutefois des réserves sont faites vu son grand âge.

Jaspard, mis en état d'arrestation, a été transféré à Béthune et écroué.

De sensationnelles révelations au cours du procès Mestorino

Les employés du joaillier ont assisté à la fin de l'assassinat de Truphème et entendu les supplications que le courtier adressait à son bourgeois

Beaucoup de monde à la première audience du procès Mestorino. Debout, au premier rang, parmi les témoins, presque semblables, les deux sœurs, la femme de Mestorino et Mlle Charnaux, mordent leur mouchoir en sanglotant.

Autre groupe, en grand deuil, devant la Cour, le père et la mère de la victime, sa tante, partie civile.

Puis, soudain, deux gardes municipaux poussent devant eux un homme qui semble effondré et se laisse tomber plutôt qu'il ne s'assied sur le banc des accusés. C'est Mestorino. On dit qu'il a vieilli. De fait, les cheveux grisonnent sur les tempes. Peu à peu, pendant la lecture du tour d'accusation, le lord bien pris dans son veston bleu de bonne coupe, s'affaisse. Le visage rasé aux traits nets s'incline. Les paupières baissées ne laissent rien voir de ses yeux. Pleure-t-il ? Il ne semble pas.

Dans la vitrine des pièces de conviction : paquets bien ficelés et scellés, des vêtements, une couverture, un tricot, des livres de comptabilité et le triboulet, cet instrument des bijoutiers qui servit au crime.

L'interrogatoire de l'accusé Après l'appel des témoins, l'accusé se lève. Quelle version va-t-il soutenir maintenant que les rétractations de sa belle-sœur ont détruit sa thèse du drame passionnel ? D'une voix sourde il répond aux premières questions du président. Puis, avec calme, sans geste, posément, du ton dont on discute une affaire, l'accusé conteste certains chiffres du rapport de l'expert, puis présente sa situation financière comme accusée.

M. Maurice Garçon, partie civile : Pourrait-on demander à Mestorino le chiffre des bijoux qu'il s'est fait confier par Truphème ? Mestorino : Je ne sais plus.

M. Garçon : Eh bien ! je vais vous le dire : Décembre, 6.000 francs ; janvier, 2.000 francs ; du ler au 23 février, près de 350.000 francs. C'est en main le contenu de Truphème. Vous ne le saviez pas ? (Sensation)

Des mensonges Mestorino ne peut non plus expliquer certains achats de pierres qu'il revendit ensuite à perte. On en vient aux circonstances qui entourèrent l'assassinat de Truphème.

Le Président : Avez-vous donné rendez-vous à midi, le jour du crime, à Truphème ? A midi, contrairement à votre habitude, au lieu de déjeuner au restaurant, vous faites apporter des œufs et du jambon chez vous. L'accusé le n'a pas mangé, ce jour-là, c'est ma belle-sœur qui a mangé.

L'avocat général s'étonne, car un petit commis a déclaré à l'instruction avoir été chercher des vivres.

Le Président : Et maintenant, Mestorino, des quatre versions du meurtre, quelle est la vraie ? Mestorino, toujours calme : Nous nous sommes disputés pour raisons d'intérêt. Nous nous sommes battus comme des chiffonniers, il m'a insulté et je l'ai tué.

Le Président : Eh bien ! et cette version de la scène de l'assassiné ? L'accusé : Ma belle-sœur a voulu me sauver, elle a menti et je l'ai suivie.

Le Président : Oui, vous avez confirmé sa version et même vous avez ajouté : « Je l'ai prise dans mon bureau et j'ai même cru m'apercevoir qu'elle n'était plus vivante ». Pensez-vous, Mestorino, regardez-moi dans les yeux, je vous regarde en face, moi (Longue sensation).

Peine perdue, l'accusé, yeux baissés, nie doucement. Comment Truphème est-il mort ? Par asphyxie ? Mais Mestorino ne sait pas bien au juste s'il était mort quand il lui introduisit dans la bouche un morceau de coton gros comme un doigt. Il va jusqu'à dire que c'était en quelque sorte pour le soigner, qu'il mit du coton dans la bouche du courtier.

Nouveau coup de théâtre Le Président : Truphème mort, que se passa-t-il ensuite ?

Mestorino : Je suis resté sur ma chaise à pleurer. Alors, mon personnel a vu le cadavre. Un de mes employés a voulu téléphoner à la police. Je l'en ai empêché.

Aussitôt, l'avocat général : Voici un nouveau coup de théâtre. A l'instruction, personne n'avait rien vu et maintenant tout le

La 50^e session du Conseil de la S. D. N. s'est ouverte hier matin

Le Conseil de la S. D. N. a inauguré, hier, sa cinquantième session. Le président, M. Aguirre y Bethencourt (Cuba) a souligné cet événement par une allocution de bienvenue dans laquelle il a rappelé la première session du Conseil qui se tint à Paris en 1920, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

Le Conseil a expédié ensuite un certain nombre d'affaires courantes.

Il a décidé, sur le rapport de M. Antonyadé, représentant de la Roumanie, d'inscrire à l'ordre du jour de l'assemblée de septembre les travaux de la Commission de désarmement et du Comité d'arbitrage et de sécurité.

En quatrième page :

LE « REVEIL MUTUALISTE ». — Les œuvres sociales des Cheminots ; Assemblée générale extraordinaire des Défenseurs de Lille, etc..

LE « REVEIL AGRICOLE ». — A propos de la coupe des fourrages ; La Basse-Cour : Le mouvement avicole dans la région du Nord, Le Jardinage pratique ; Travaux de juin, etc.. ; Comment utiliser nos produits ; Echos et Informations.

Cinq Tourquennois victimes d'un accident d'auto en Belgique (De notre correspondant particulier) Bruxelles, 4. — Une auto venant de Tourcoing, conduite par M. Mesurel, et dans laquelle se trouvaient Mme Mesurel, ses deux filles et ses deux garçons, est allée se jeter contre un tram vicinal à Ligne. Trois des occupants ont été assez grièvement blessés et deux autres légèrement.

M. George White ancien aviateur militaire américain, a travaillé pendant six ans à évaluer un avion sans moteur basé sur le vol des oiseaux. On voit ici l'inventeur à côté de son appareil. (W. W. Ph.)